

UN LIBRARY

SEP 21 1982



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE

UN/SA COLLECTION



Distr.
GENERALE

S/15399
18 septembre 1982
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 18 SEPTEMBRE 1982, ADRESSEE AU PRESIDENT
DU CONSEIL DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE
LA JORDANIE AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint une lettre datée du
18 septembre 1982, qui vous est adressée par l'Observateur permanent de l'Organi-
sation de libération de la Palestine auprès de l'Organisation des Nations Unies.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de ladite
lettre en tant que document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent de la
Jordanie auprès de l'Organisation
des Nations Unies

(Signé) Hazem NUSEIBEH

Annexe

Lettre datée du 18 septembre 1982, adressée au Président du Conseil de sécurité par l'Observateur permanent de l'Organisation de libération de la Palestine auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de M. Yasser Arafat, président du Comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine, j'ai l'honneur de vous communiquer ce qui suit :

"Un massacre de civils palestiniens innocents et sans défense se poursuit à l'intérieur des camps de réfugiés palestiniens et dans d'autres parties de Beyrouth.

L'armée fasciste israélienne a entouré les camps, imposé le couvre-feu et rassemblé des milliers de civils. Les troupes fascistes israéliennes ont facilité l'entrée de leurs agents dans les camps de réfugiés pour rassembler les civils palestiniens, et un grand nombre des personnes ainsi rassemblées ont été massacrées. Ce crime continue d'être perpétré en ce moment et les criminels qui sont mis à même d'agir de la sorte se trouvent sous la protection des fascistes israéliens.

Ces informations ont été communiquées par la radio israélienne ainsi que par des agences d'information et les observateurs des Nations Unies à Beyrouth.

L'Organisation de libération de la Palestine tient Israël principalement responsable de ce crime. Le Gouvernement des Etats-Unis qui a garanti la sauvegarde des populations civiles est également responsable. Les autres participants à la force multinationale, à savoir la France et l'Italie, ont pris le même engagement et ont assumé une part de responsabilité. L'Organisation de libération de la Palestine avait placé sa confiance en eux et avait foi en leurs garanties.

L'Organisation des Nations Unies, et en particulier le Conseil de sécurité, doit assumer immédiatement sa responsabilité et envoyer une force militaire internationale pour fournir une protection aux Palestiniens à Beyrouth et dans d'autres parties du Liban."

L'Observateur permanent,
(Signé) Zehdi Labib TERZI